



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 novembre 2017

### **LANCEMENT DE LA CONCERTATION SUR LE PLAN RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS : LES ENERGIES RENOUVELABLES, UN ENJEU MAJEUR**

**Vendredi 24 novembre, Nicolas HULOT ministre d'Etat, ministre de la Transition Ecologique et Solidaire et Jacques MÉZARD, ministre de la Cohésion des Territoires, ont présenté un grand plan de Rénovation Énergétique du Bâtiment.**

Sur le quinquennat, 14 milliards d'euros d'investissement de l'Etat et 6 Milliards de financement, via les Certificats d'Economie d'Énergie, devront permettre de rénover annuellement 500 000 logements, dont 150 000 « passoires énergétiques » avec la volonté d'éradiquer la précarité énergétique. Par ailleurs, un quart des surfaces tertiaires publiques seront rénovées.

Pour la Commission *Energies renouvelables et bâtiment* du Syndicat des énergies renouvelables, l'atteinte de cet objectif est nécessairement liée à l'optimisation des moyens mis en œuvre :

- une conception cohérente accompagnée par des bureaux d'études spécialisés, un programme de travaux et un plan de financement adapté,
- une construction ou reconstruction de qualité avec des produits et des entreprises qualifiées,
- un commissionnement\* des équipements, étape indispensable pour maintenir et garantir la performance
- une sensibilisation des usagers sur la bonne prise en compte des performances de leurs logements afin qu'ils en tirent tout le bénéfice.

Le SER s'engage avec force dans le plan proposé par l'Etat. Il rappelle le rôle que les énergies renouvelables peuvent jouer pour rénover le parc immobilier et le rendre économe en énergie et faiblement émetteur de CO<sub>2</sub>.

En effet, dans le bâtiment résidentiel et tertiaire, les énergies renouvelables sont multiples et présentent un faible impact en énergie primaire et rejet de CO<sub>2</sub> :

- l'énergie solaire et les concepts bioclimatiques, photovoltaïques, thermiques et hybrides,
- les solutions Pompe à Chaleur avec les différentes sources froides : Air-Eau-Sol,
- la biomasse et le bois énergie pour le chauffage individuel ou collectif,
- la géothermie de surface et profonde,
- les réseaux de chaleur (chaud et froid) qui permettent la distribution et la mutualisation des EnR&R pour aller vers les Smart Grid.
- les énergies fatales du bâtiment (eaux grises, air vicié, socle, process)

« *L'habitat de demain, mieux isolé, mieux ventilé, mieux géré, intégrant plus d'énergies renouvelables et recyclées, sera sobre en énergie et ressources avec un confort durable* » précise Christian CARDONNEL, Président de la Commission *Energies renouvelables et Bâtiment*.

Le SER, avec l'appui de ses différentes commissions - Energies renouvelables et Bâtiment, SOLER, Bois domestique, France Biomasse Energie, Géothermie, - contribuera à la concertation engagée par le Gouvernement.

« *Le SER salue particulièrement la mise en place d'un guichet unique pour l'accès aux aides, le renforcement du budget de l'ANAH, mesures demandées par la profession. Nous serons force de proposition dans la réflexion sur l'intégration massive des énergies renouvelables dans la rénovation des bâtiments, et dans la simplification des dispositifs de financement de la rénovation* », explique Jean-Louis BAL, Président du SER.

\*Le commissionnement est la phase d'achèvement d'une installation neuve conduisant à atteindre les performances attendues, lors de laquelle ces dernières sont évaluées

**Contact presse :** Françoise JOUET, ([francoise.jouet@enr.fr](mailto:francoise.jouet@enr.fr))

01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

**Le Syndicat des énergies renouvelables** regroupe 380 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 100 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (**FBE**), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (**SOLER**), solaire thermique et thermodynamique.

**Pour suivre le SER :** [www.enr.fr](http://www.enr.fr) - **twitter :** @ser\_enr - **LinkedIn :** Syndicat des énergies renouvelables